Départ en voyage ou retour de voyage,

pensez aux risques liés au moustique tigre : Dengue, Chikungunya et Zika

Surveillance renforcée des cas du 1er mai au 30 novembre 2025

Vous recevez dans votre officine des personnes partant en voyage en zone intertropicale ou revenant de voyage et pouvant présenter une fièvre, **pensez aux arboviroses !**

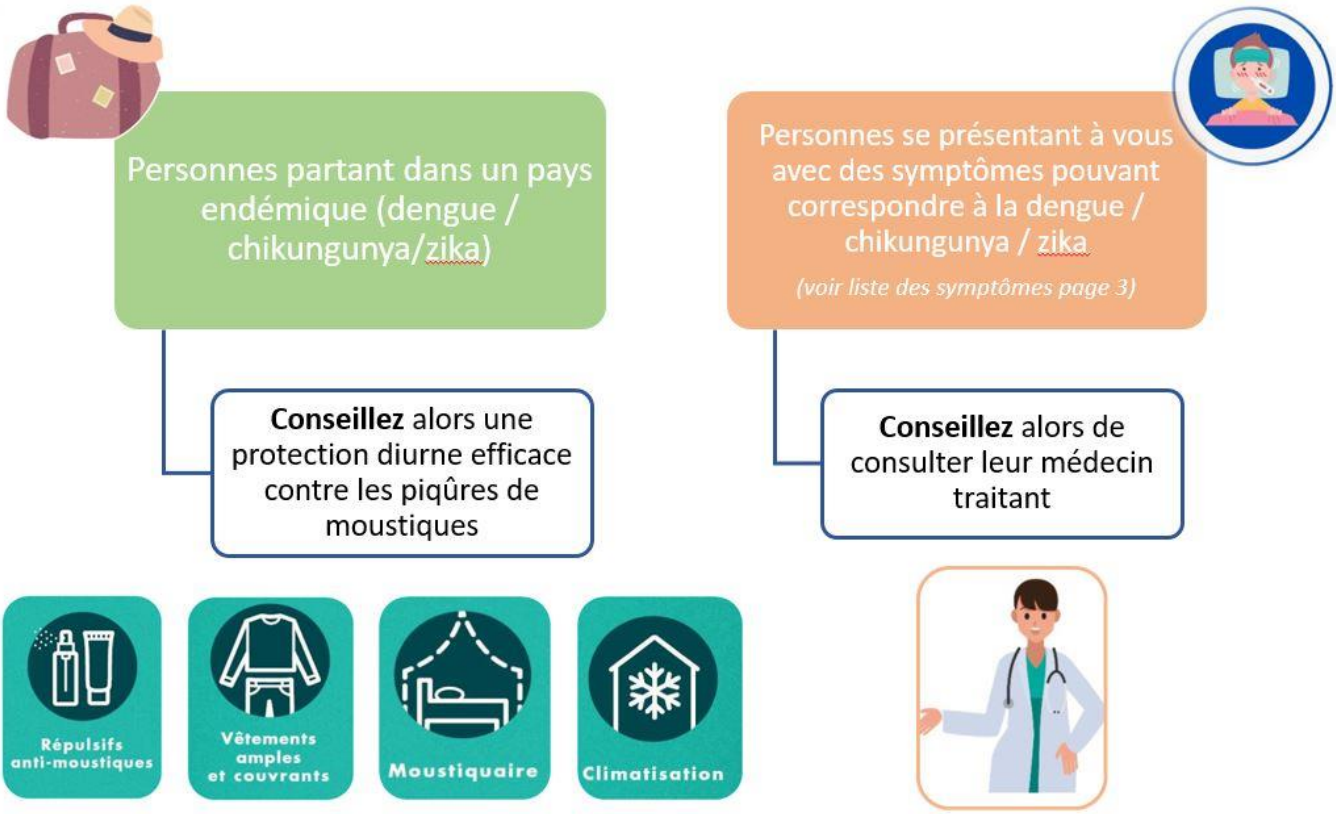

Le « moustique tigre » étant présent en région Grand Est, conseillez à la personne une protection efficace contre les piqûres de moustiques à **poursuivre pendant au moins 10 jours après la date de retour**.

Pour plus d'information sur **l'usage des répulsifs cutanés**, voir la page 3 de ce document.

Quelques informations complémentaires

| ZONES DE CIRCULATION |

Les virus de la dengue, du chikungunya et du Zika circulent majoritairement en **zone intertropicale.** Pour connaitre précisément leurs **zones de circulation** consultez le site de l'Institut Pasteur de Lille en indiquant les pays fréquentés. Vous pouvez également consulter le site du centre européen de contrôle des maladies (ECDC) : pour la dengue et le chikungunya.

| SYMPTOMATOLOGIE |

Les symptômes sont similaires pour les 3 pathologies.

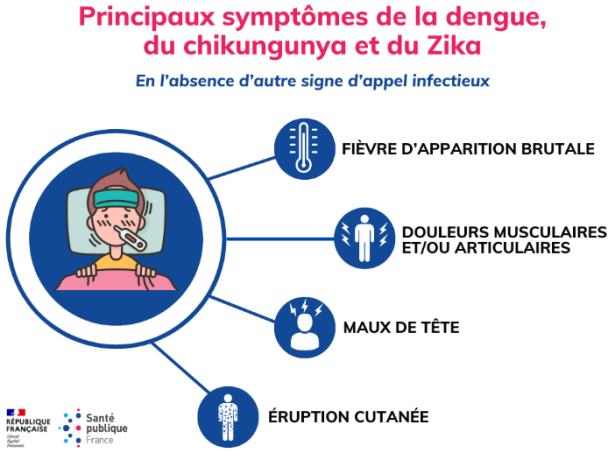

| SURVEILLANCE ET LUTTE |

Les arboviroses sont des maladies à déclaration obligatoire.

Ces maladies sont transmises par le « moustique tigre », présent en région Grand Est et actif entre les mois mai et de novembre. Au cours de cette période, **des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission.**

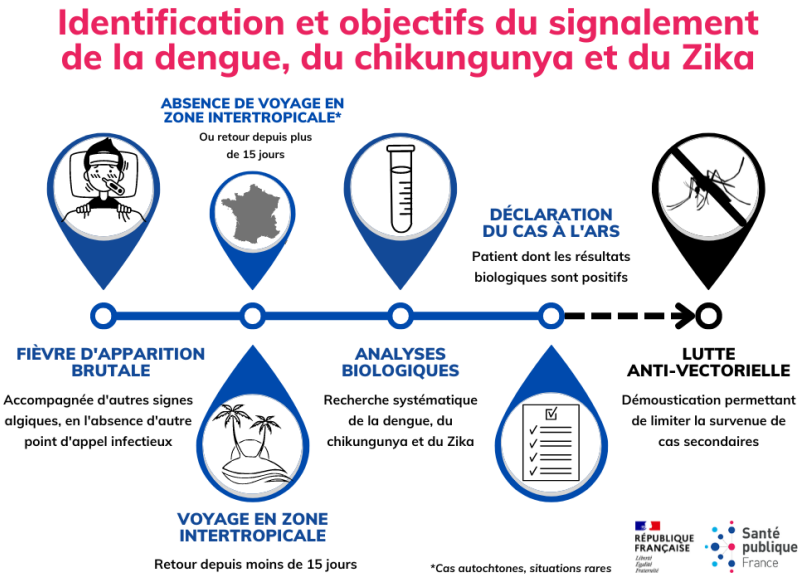

En 2025, il existe un risque majeur de circulation de ces virus dans l'hexagone du fait de nombreux cas importés de Chikungunya (épidémie de grande ampleur dans l'île de La Réunion) et de dengue (forte circulation dans le monde).

En donnant à vos patients les bons réflexes vous contribuez activement à la lutte contre la survenue de cas autochtones dans notre région.

Sites utiles :

- ARS Grand Est : dossier thématique
- Santé publique France : dengue, chikungunya, Zika, point épidémiologique hebdomadaire
- Affiches de sensibilisation des voyageurs : au départ et au retour du voyage
- Recommandations sanitaires pour les voyageurs

| REPULSIF DISPONIBLE |

Tableau 8 : Répulsifs disponibles pour la protection contre les piqûres d'arthropodes. D'après Debboun M., Frances SP., Strickman DA. Insect repellents handbook, CRC Press 2015 [57,66].

Molécules ou substances actives	Concentrations usuelles [concentration efficace min]	Arthropodes ciblés (par ordre alphabétique)	Avantages	Inconvénients	Enfants * (concentrations)	Femmes enceintes (concentrations)
Produits disposant d'une AMM (présence du numéro d'AMM sur l'étiquette) et un RCP						
DEET (N_1,N-diéthyl-m-toluamide)	30 à 50 % [10 à 25 %]	Aoûtats, Culicoides, Moustiques, Phlébotomes, Simulies, Tiques dures.	Recul quant à son utilisation.	Huileux. Altère les plastiques. Irritant pour les yeux.	10 % entre 1 et 2 ans 30 % et plus à partir de 2 ans	≤ 30 % Uniquement en zone à risque élevé
IR3535 (N-acétyl-N-butyl-β-alaninate d'éthyle)	20 à 35 % [10-20 %]	Aoûtats, Culicoides, Moustiques, Phlébotomes, Stomoxes, Tiques dures.	Faible odeur. Non huileux. N'altère pas les plastiques. Efficace contre les tiques.	Durée d'efficacité sur *Anopheles* parfois moindre que le DEET aux concentrations ≤ 20 %	10 à 20 % entre 6 mois et 2 ans 35 % à partir de 2 ans	≤ 20 %
Produits autorisés au niveau européen, mais sans produit avec AMM en France						
Icaridine ou picaridine ou KBR3023 (Carboxylate de Sec-butyl 2-(2-hydroxyéthyl)pipéridine-1)	20 à 25 % [10-20 %]	Aoûtats, Culicoides, Mouches piqueuses (glossines et taons, ...), Moustiques, Puces, Tiques dures.	Large spectre d'activité. N'altère pas les plastiques. Faible odeur.	Pas aussi efficace que le DEET contre les tiques, certaines anophèles et les culicoides	10 % à 25 % partir de 24 mois	≤ 20 %
Produits en cours d'évaluation au niveau européen						
Huile d'*Eucalyptus citriodora*, hydratée, cyclisée (produit naturel, le PMD ou para-menthane-3,8 diol étant un produit de synthèse)**	10 à30 %	Culicoides, Mouches piqueuses, Moustiques, Tiques dures.	Large spectre d'activité.	Evaluation partielle, Moindre durée d'efficacité Forte odeur, Très irritant pour les yeux	Pas chez les enfants de moins de 3 ans***	≤ 10 %

* : Pour les nourrissons, l'utilisation d'une moustiquaire sur le berceau ou le landau est recommandée
** : L'huile d'eucalyptus n'est pas une huile essentielle à base d'Eucalyptus mais un extrait de plante contenant le produit actif.
*** : *CDC Atlanta, Yellow book* [43]

Concernant l'usage des répulsifs cutanés, il est recommandé de :

- lire la notice d'utilisation, vérifier les restrictions d'usage (notamment selon l'âge) et respecter les conditions d'application (en particulier, n'appliquer sur la peau que les produits prévus à cet effet) ;
- préférer les répulsifs en crème ou lotion aux répulsifs en spray en raison du risque d'inhalation lors de leur application notamment au niveau de la tête. De plus, l'application cutanée de spray est moins aisée que celle de crème ou de lotion ;
- ne pas pulvériser les sprays directement sur la peau. Appliquer d'abord sur les mains, puis sur la peau [57,66] ;

- appliquer les répulsifs sur la peau exposée, mais ne pas en appliquer sur la peau qui est sous les vêtements (sauf au niveau des chevilles même en cas de port de chaussettes) ;
- ne pas appliquer sur une peau lésée, blessée ou irritée, près des yeux ou de la bouche, sur les mains ou le visage des enfants, sur les mains ou les seins d'une femme allaitante. Sur les enfants de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte ;
- en cas d'application de crème solaire, appliquer d'abord la crème solaire à indice de protection maximal, puis respecter un intervalle d'au moins 20 minutes avant d'appliquer un répulsif cutané ; après la baignade, réappliquer le répulsif dans la limite du nombre maximal d'applications quotidiennes recommandé ;
- laver la peau à l'endroit où les répulsifs ont été appliqués avec de l'eau et du savon, lorsqu'il n'y a plus de risque (en particulier au moment où l'on se couche sous une moustiquaire) ;
- ne pas pulvériser les sprays dans une pièce fermée ou à côté d'aliments pouvant être consommés ;
- faire attention au caractère potentiellement inflammable du répulsif. Si c'est le cas, ne pas pulvériser près d'une flamme ;
- ne pas utiliser des produits répulsifs à usage vétérinaire sur la peau ou les vêtements. De même, ne pas appliquer les répulsifs sur des animaux s'ils ne sont pas prévus pour cet usage ;
- stocker les répulsifs dans un lieu inaccessible aux enfants.